

[Contactez-nous](#) | [Anciens numéros](#) | [Conseils sur la pratique](#)

### Été 2010

#### Thèmes

- ▶ [Élection d'une nouvelle trésorière](#)
- ▶ [Le programme d'intégration du Processus d'accès à la profession offre une occasion unique](#)
- ▶ [Nourrissons ceux qui ont faim – les bénévoles sont les bienvenus !](#)
- ▶ [Visites guidées d'Osgoode Hall gratuites](#)

#### Élection d'une nouvelle trésorière



Laurie H. Pawlitzka a été élue 63e trésorier du Barreau du Haut-Canada. Le trésorier, dans ce cas-ci la trésorière, est le responsable élu à la tête du Barreau. La trésorière Pawlitzka est la troisième femme à tenir ce rôle. [Texte intégral](#)

#### [Retour en haut](#)

#### Le programme d'intégration du Processus d'accès à la profession offre une occasion unique

Le Barreau offre aux agents de recouvrement et aux membres de certains groupes exemptés antérieurement des exigences du Processus d'accès à la profession de parajuriste une occasion de faire une demande de permis de parajuriste. Les requérants auront 12 mois pour faire une demande de permis, **du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011**. Ils **doivent satisfaire à toutes les exigences** du processus d'intégration **d'ici le 31 mai 2014**.

### Événements et Nouvelles

#### Perfectionnement professionnel permanent (PPP)

Notez sur vos calendriers les prochains programmes de PPP offerts par le Barreau :

**Le 27 septembre, de 9 h à 12 h 30** – [Pratiques exemplaires à l'intention des parajuristes qui comparaissent devant le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario](#) (sur place et par diffusion en direct sur le Web) – Veuillez vous inscrire à cette session si vous désirez en savoir davantage sur les dernières modifications apportées au Code des droits de la personne, les représentations qui ont réussi au tribunal, la politesse au tribunal, l'impact d'autres instances et les questions relatives à la responsabilité professionnelle lorsqu'on représente des clients.

**Le 19 octobre, de 12 h à 13 h 30** – [L'impôt foncier pour les parajuristes](#) (téléseminaire) – Apprenez à représenter vos clients de votre mieux en comprenant le rôle des parajuristes qui comparaissent devant la Commission de révision de l'évaluation foncière. Sachez qui est un « expert », et pourquoi il est important que ces deux fonctions soient distinctes l'une de l'autre.

Le nouveau processus d'intégration **ne sera pas** offert aux personnes qui étaient visées par la clause d'antériorité du Processus d'accès à la profession (c.-à- d., celles qui n'étaient pas incluses dans une catégorie d'exemptions), mais qui ont choisi de ne pas soumettre une demande avant la date limite de 2007. [Texte intégral](#)

[Retour en haut](#)

## Nourrissons ceux qui ont faim – les bénévoles sont les bienvenus !

Les bénévoles sont toujours bienvenus au programme [Les juristes nourrissent ceux qui ont faim](#) à Toronto. Créé en 1998, le programme est un des programmes communautaires de Toronto qui distribue des repas toute l'année à la population locale dans le besoin. Environ 2 000 repas sont servis chaque semaine.

Parmi les bénévoles, on compte des avocats, des parajuristes, des juges, des étudiants en droit, le personnel du Barreau et des bénévoles en dehors de la communauté juridique. Ils cuisinent, servent les plats puis nettoient. [Texte intégral](#)

[Retour en haut](#)

## Visites guidées d'Osgoode Hall gratuites



Des visites guidées gratuites de l'histoire Osgoode Hall sont offertes par le Barreau du Haut-Canada **jusqu'au 3 septembre**. Ce joyau architectural de renommée a ouvert ses portes en 1832 et demeure une pierre angulaire de Toronto et le centre de la vie juridique en Ontario. Aujourd'hui, Osgoode Hall abrite le Barreau du Haut-Canada et les plus hautes cours de la province.

Les visites guidées commencent à **13 h 15 du lundi au vendredi** à l'entrée principale d'Osgoode Hall à 130, rue Queen Ouest à Toronto. Deux [mini visites auto-guidées](#) peuvent également être téléchargées en français et en anglais.

[Retour en haut](#)

**Le 30 novembre, de 16 h à 19 h 30 – [Plaidoirie pratique pour les parajuristes](#)** (sur place) –

Veillez vous inscrire à cet atelier novateur si vous désirez utiliser ou améliorer vos compétences dans le domaine de l'examen des témoins, du contre-interrogatoire et de la préparation des cas. Veuillez consulter régulièrement [le calendrier de la PPP](#) pour les prochains programmes.

## De nouveaux programmes collégiaux agréés

Le Barreau a agréé jusqu'ici 22 programmes de formation de parajuristes offerts par des collèges en Ontario. Certains collèges ont plusieurs campus. Veuillez consulter notre [site web](#) pour avoir une liste de lieux à jour.

## Vérifications des programmes collégiaux

Trois vérifications de programmes de formation de parajuristes supplémentaires ont été achevées et au moins trois autres vérifications seront faites cet automne. Ces vérifications sont conçues pour examiner, évaluer et faire un compte rendu sur les programmes de formation des parajuristes agréés selon les renseignements fournis par l'institution.

Des vérifications sont prévues pour tous les programmes agréés au cours des trois premières années après réception de l'agrément et au moins tous les cinq après cela.

## **Nouveau guide sur la clôture de dossiers maintenant disponible**

Une nouvelle ressource est désormais disponible sur le [Centre de ressource](#) en ligne du Barreau. [Le guide sur la rétention et la destruction des dossiers fermés des clients](#) est conçu pour vous aider à contrôler le volume et le type de documents conservés, à gérer le niveau de risque et à remplir vos responsabilités professionnelles.

[Le guide de tenue de livre pour les parajuristes](#) est également disponible par le biais du Centre de ressource pour vous aider à maintenir vos dossiers financiers et vos systèmes d'information comptable sur la bonne voie.